

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 23 mai 2018

Présidence : Eric Balet
Présence : selon liste des inscrits
Lieu : TMR, Martigny
Heure : 16h

M. Eric Balet salue toutes les personnes présentes et remercie TMR pour leur accueil sur leur site de maintenance récemment inauguré.

Il n'y a pas de remarque sur l'ordre du jour qui est ainsi adopté.

1. Adoption du PV de l'assemblée générale du 15 mai 2017

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 15 mai 2017 n'appelle pas de discussion particulière et est adopté à l'unanimité.

2. Rapport annuel 2017

M. Eric Balet présente le rapport annuel d'Avenir Industrie Valais Wallis en revenant sur certains faits marquants de la période écoulée :

- Elaboration de la plaquette industrielle en collaboration avec Valais Wallis Promotion;
- Nouvelle identité visuelle : nouveau nom, nouveau logo;
- Nouveau site internet;
- Tournage d'une vidéo à 360°
- Visites d'entreprises : Sanaro SA, Microprécision electronics, Aisa Automation Industrielle SA, Lemco Précisions SA, Rigibs, La Plâtrière et Steiger Participations SA avec une délégation comprenant notamment le Conseiller d'Etat, le Chef de service du développement économique, Valais Wallis Promotion, HES-SO, Swissmechanic, le Vice-président du Grand Conseil et Cimark SA.
- Visites d'entreprises membres afin de documenter et comprendre dans le détail la vie de l'industrie valaisanne avec la récolte de diverses données.
- Publications : newsletters, réseaux sociaux, Valais Valeur Ajoutée
- Manifestations : TEDx Martigny, Promotion des métiers de l'industrie
- Postulat pour une stratégie industrielle
- Prise de position lors de la procédure de consultation sur la 3e correction du Rhône
- Projets : "Emploi dans les biotechnologies", "Vision industrielle 2030".

Le rapport 2017 n'appelle aucune remarque particulière et est donc adopté à l'unanimité.

3. Comptes 2017 et rapport des vérificateurs

M. Eric Balet présente les comptes 2017, à savoir le compte Pertes et Profits et le bilan. L'AIVW a dû faire face à des pertes sur débiteurs relativement importantes dû à une surévaluation des cotisations en 2016. Les frais consentis pour l'augmentation de la visibilité de l'AIVW, l'élaboration d'une nouvelle identité visuelle et les différentes actions de communications sont conséquents. Eric Balet apporte toutes les explications utiles et nécessaires à la bonne compréhension des chiffres. Les produits s'élèvent à CHF 48'240.-. Le total des charges s'élève à CHF 82'931.65. L'exercice se solde donc par un déficit de CHF 34'691.65. Les liquidités de l'AIVW s'élèvent au 31.12.2017 à CHF 60'406.95 et la fortune à CHF 30'973.35.

Les vérificateurs des comptes donnent lecture de leur rapport.

Les comptes 2017 sont adoptés à l'unanimité par l'assemblée avec décharge au comité et aux organes responsables.

4. Proposition de modification des cotisations

Le comité propose à l'assemblée une augmentation des cotisations afin de pouvoir continuer le travail commencé en 2017 pour apparaître comme une entité forte, dépourvue d'appartenance politique, qui stimule les pouvoirs publics et défend ses membres pour maintenir l'emploi existant, qui prépare ses membres aux emplois de demain en maintenant une forte valeur ajoutée dans le secteur de l'industrie.

Il est important de continuer à communiquer, à rester visible, à prendre des initiative et à maintenir un lien fort avec nos partenaires.

La cotisation à l'AIVW n'a pas augmenté depuis 20 ans. Le comité propose une augmentation linéaire de 25% avec une cotisation standard qui passe de CHF 300.- à CHF 375.- et un plafond des cotisations relevé à CHF 2'500.-.

Sur proposition de plusieurs membres, l'AG décide à l'unanimité d'augmenter la cotisation standard à **CHF 500.-**. L'ensemble des autres cotisations seront augmentées de 25% linéairement avec un plafond à CHF 2'500.-.

5. Budget 2018

M. Eric Balet présente le budget 2018 qui sera revu ultérieurement suite à la décision de l'AG d'augmenter les cotisations de manière plus conséquentes, permettant ainsi des actions de communication plus importantes.

Les recettes s'élèvent à CHF 62'000.- et les charges à CHF 58'700.-, ce qui donne un résultat d'exploitation prévisionnel 2018 de CHF 3'300.-.

Le budget 2018 est accepté à l'unanimité.

6. Elections statutaires

L'AIVW doit déplorer la démission de M. Beat Lang au sein du comité. Eric Balet remercie très sincèrement M. Lang pour son engagement en faveur de notre association en lui remettant un petit présent. M. Daniel Kehl de Swissfillon est proposé pour le remplacer.

L'assemblée décide à l'unanimité, par de chaleureux applaudissements, d'élire M. Daniel Kehl au comité de l'AIVW.

7. Admissions / Démissions

L'assemblée générale prend note des diverses démissions et admissions à notre association.

- **Démissions :**

Aproz sources minérales, BASF, GISA, Gravière de la bourgeoisie, Service d'électricité de la ville de Lausanne, Magnésium Martigny, Fabrique valaisanne de draps et couvertures, Forces motrices d'Orsières

- **Admissions :**

Microprécision electronics, Univerre Pro UVA, Swissmechanik sect Valais, Imwinkelried Lüftung und Klima AG, Lugaia AG, Swissfillon, Siegfried Evionnaz AG

Les admissions sont validées par l'AG à l'unanimité.

8. Divers

M. Eric Balet appelle les membres de l'AIVW à partager les publications de notre association sur les différents réseaux sociaux (FB, LinkedIn...) de manière à en augmenter la visibilité.

M. Eric Balet passe la parole à M. Gilles Martin, Vice-Président du Grand Conseil et Président du groupe Economie, qui amène les salutations du Parlement sensible à l'apport de l'industrie à l'économie valaisanne. Il demande également aux dirigeants de l'industrie de jouer leur rôle afin d'augmenter le nombre de voix positives lors du prochain vote sur les JO 2026. M. David Crettenand intervient également en faveur des JO 2026.

La parole n'étant plus demandée, l'assemblée générale est close à 17h10.

La partie statutaire terminée, le président ouvre la partie conférence et présente les intervenants du jour : MM. Nicolas Herold, membre du comité de direction de Syngenta, de Vincent Pellissier, chef du service de la mobilité et de M. Martin von Kaenel, directeur TMR, sur le thème "Industrie et transport font-ils bon ménage?".

A l'issue de cette partie conférence, M. Eric Balet remercie chaleureusement les conférenciers et invite les personnes présentes à partager le verre de l'amitié.

Martigny, le 23 mai 2018